

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES — SAMEDI 11 OCTOBRE 2014 1119 1 €

Les "bilans truqués
et les sans visages"

Le titre de cet éditorial est emprunté à celui d'une célèbre rubrique de «L'Étincelle», journal du parti communiste guadeloupéen, écrite par un militant du nom de Siméon Pioche dans les années 50 et 60. Il démontrait, chiffres en main comment ceux qu'on ne voyait jamais, les capitalistes (les sans visages) de la canne trompaient les petits planteurs et les ouvriers agricoles.

Aujourd'hui, ce titre colle encore très bien aux magouilles de l'État et des capitalistes contre les travailleurs.

Le gouvernement a annoncé une baisse de 11 milliards des dotations de l'État aux collectivités pour la période 2015-2017. Deux raisons motivent ces baisses selon le gouvernement : réduire les déficits publics, et surtout trouver des milliards à donner aux patrons pour que ceux-ci créent soi-disant des emplois. C'est ce que font semblant de croire Hollande et ses ministres. Bien des besoins impérieux dans la vie quotidienne de la population ne seront pas satisfaits. Les régions de Martinique et Guadeloupe n'y échapperont pas.

Baisse des dotations pour les collectivités signifie attribution de CICE (Crédit d'impôt compétitivité-emploi) aux patrons qui percevront, eux, beaucoup d'argent en plus. C'est le cas par exemple en Martinique de Géant Batelière (Groupe Ho Hio Hen) qui a perçu 108 000 euros au titre du CICE, mais qui l'a utilisé pour... payer ses fournisseurs. Dans d'autres entreprises, ce CICE vient arrondir les dividendes versés aux actionnaires.

«*Mon véritable adversaire n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance* » avait déclaré le 22 janvier 2012 au Bourget Hollande, alors en campagne ! Depuis, le dit "adversaire" est devenu "l'ami" déclaré... L'État est au service des capitalistes par l'intermédiaire de ses hommes de main Hollande et Valls qui ont succédé aux Sarkozy-Fillon, les hommes de main précédents.

Autre preuve de ce pouvoir des riches : le racket de la bourgeoisie sur les cotisations sociales : la Cour des comptes, elle même, a estimé que la fraude patronale sur les cotisations sociales s'élevait de 16 à 25 milliards d'euros aujourd'hui. Le patronat utilise toutes sortes d'artifices pour ce faire. Il n'hésite pas à embaucher des travailleurs «au noir». Le fait que les lois de protection sociale et que les salaires ne soient pas les mêmes partout en Europe, permet aussi à la bourgeoisie de s'en mettre plein les poches.

Les travailleurs «détachés» bénéficient du droit du travail du pays d'accueil et de la sécurité sociale du pays d'origine. Les entreprises abusent de cette main d'œuvre étrangère pour payer des cotisations moins élevées et pour détourner les lois européennes en ne respectant pas le droit des travailleurs.

Les capitalistes fraudent encore en ayant recours à la sous-traitance et à de faux statuts. Ils vont jusqu'à contraindre leurs employés à prendre le statut de travailleur indépendant plutôt que celui de salarié.

Le montant des cotisations non payées par les patrons fraudeurs couvrirait donc largement le « trou » de la Sécu qui est de 16,2 milliards en 2013. Si on ajoute à tout cela les 50 milliards d'impôt que les riches s'arrangent pour ne pas payer en s'installant en Belgique ou dans d'autres paradis fiscaux avec la complicité de tous les gouvernements, on mesure l'ampleur de la fraude opérée par les riches.

Cela n'empêche pas Rebsamen, ministre du travail de pointer du doigt la soi-disant fraude des chômeurs, et au gouvernement de parler maintenant de baisse des allocations chômage, tout cela ajouté à bien d'autres mesures qui étranglent les classes populaires. Oui, on fait bien les poches des pauvres pour grossir celle des riches ! Les premiers ne l'accepteront pas éternellement.

Basse-Terre : Rassemblement de soutien des travailleurs
de la banane devant le Tribunal et délégation
à la préfecture...

Le mardi 7 octobre vers 8h30, près d'une centaine de personnes (en grande majorité des travailleurs de la plantation SA-Bois debout) se sont rassemblées devant le Tribunal de Basse-Terre. Elles étaient là pour apporter leur soutien à la femme et aux enfants de Simon Georges, décédé le 26 juin 2009 suite à un accident du travail sur la plantation SA-Bois Debout.

La femme de S. Georges a en effet fait appel de la décision du Tribunal Correctionnel qui en première instance n'a pas reconnu la mort de son mari comme accident du travail.

Le Tribunal a décidé de reporter l'affaire au 16 décembre prochain. Par la suite, les travailleurs de la banane se sont regroupés devant la préfecture pour demander à la préfète d'intervenir pour faire démarrer des négociations entre les représentants des patrons du



secteur et ceux du syndicat CGTG-Banane. Une délégation a été reçue. La préfète a promis de tout mettre en œuvre pour que ces négociations s'engagent .

En page 3 le tract publié par le syndicat CGTG des ouvriers de la banane sur ce mouvement.

Martinique

Les agents municipaux toujours mobilisés,
toujours déterminés !

Démarrée le 16 septembre dernier, la grève des agents municipaux affiliés à la CGTM-SOEM s'est poursuivie par communes tout au long de ces deux dernières semaines. Des négociations ont eu lieu dans la plupart des communes. Les agents municipaux étaient en grève pour obliger les maires à respecter leurs droits lors des réorganisations entraînées par la réforme des rythmes scolaires. Ils exigeaient qu'il y ait des négociations réglementaires dans le cadre des instances paritaires, mais aussi des avancées sur leurs différentes revendications : mise en place du document unique sur les risques professionnels, titularisations, prime de départ à la retraite pour les petits salaires, remplacement de départs à la retraite.

Lorsque le maire refusait de les recevoir les grévistes, des mobilisations plus importantes ont eu lieu. Des barrages étaient dressés devant les locaux techniques, les cantines ou écoles. Cela a été le cas particulièrement avec la nouvelle mairesse PPM de Basse-Pointe, qui a été jusqu'à dire que le syndicat avait des méthodes

de «macoutes».

Le 22 septembre, à Ducos, les agents ont été rejoints par une cinquantaine de parents d'élèves. Ceux-ci ont débarqué avec leurs enfants qui ont transformé durant quelques heures la mairie en salle de jeu. Devant le mécontentement qui s'amplifiait, le maire a accepté de recevoir les agents et de prendre en compte leurs doléances. Les barrages mis en place devant la mairie ou certaines écoles ont été levés et les écoles ont été ré ouvertes.

Entre le 16 et le 24 septembre, les agents municipaux de Case-Pilote étaient eux aussi mobilisés. Les revendications concernaient non seulement l'organisation des TAP (Temps d'activités périscolaires), mais aussi la baisse de la prime de service des agents, et plusieurs autres points tels la suppression de postes, ou le non-remplacement des départs en retraite, le gel d'avancement dans les grades. Ces mesures restrictives concernant une majorité de salariés les moins rémunérés, avaient été votées lors du conseil municipal du 11 septembre pour suivre les préconisations de la Cour

régionale des comptes. Mais face à la détermination des agents à laquelle pouvait s'ajouter le mécontentement des parents d'élèves mais aussi des administrés frappés par l'augmentation des impôts locaux, les élus se sont finalement ravisés. Un nouveau conseil municipal a été fixé le lundi 29 septembre et a annulé ces mesures.

Les 24 et 25 septembre ce sont les policiers municipaux de Fort-de-France qui ont fait grève suite à l'agression de l'une des leurs. Ils dénonçaient également les mauvaises conditions de travail qui aggravent l'insécurité à laquelle ils font face et la vétusté de leur local. A ce jour, des négociations sont toujours en cours ou doivent avoir lieu à Sainte Anne, au François ou à Basse Pointe.

Les agents municipaux ont montré leur détermination pour arracher leur dû et en ont assez de voir leurs revendications renvoyées aux calendes grecques. Ils ne cèdent pas aux sirènes, aux jérémiades, voire aux insultes de maires.

Cette détermination est un exemple pour tous les autres travailleurs.

Les maires contre les employés municipaux

(Extraits des bulletins d'entreprises de Combat Ouvrier)

Lors d'une conférence de presse organisée le 26 septembre, le président de l'association des maires avait appelé ses collègues à se montrer «déterminés» contre les employés municipaux en grève et à «faire front uni, surtout contre les blocages et barrages qui accompagnent le mouvement». Certains maires parlent de «méthodes de voyous» ou rajoutent «ce mouvement social n'est qu'un prétexte, car en réalité ce sont les élections professionnelles qui sont en jeu».

DES MAIRES QUI MONTRENT LEUR VRAI VISAGE À LEURS ÉLECTEURS ET À LA POPULATION

Du jamais vu. L'association des maires, représentée par Maurice Bonté, président de l'association et maire d'Ajoupa-Bouillon, soutenu par les maires de Rivière-Pilote, Basse-Pointe, Morne-Vert, Fonds-Saint-Denis, Anses d'Arlet, Rivière-Salée entre autres, a organisé une conférence de presse. C'était pour !!!, tenez-vous bien, s'en prendre aux agents municipaux en grève contre la mauvaise organisation de la réforme des rythmes scolaires. Ils ont été jusqu'à les insulter.

ILS VEULENT FAIRE CONCURRENCE AUX PATRONS EXPLOITEURS



Manifestation des employés municipaux

A plat ventre devant les gouvernements successifs, ces notables et serviteurs du patronat ne sont pas capables de se mobiliser pour protester contre la baisse des budgets de leur mairie, orchestrée par l'État et le gouvernement. Ils se taisent. Mais par contre ils augmentent les impôts locaux sur le dos de leurs administrés qui n'en peuvent déjà plus. Et ils ont le toupet de venir protester pardessus le marché, contre des pauvres, des salariés qui défendent leurs droits et leur pain quotidien. En tout cas, leurs électeurs sont avertis. Toutes les belles paroles

que ces messieurs profèrent durant les campagnes électorales ne sont que du vent.

LA RÉPONSE DES MUNICIPAUX NE S'EST PAS FAIT ATTENDRE

Les propos insultants de ces maires n'ont pas entamé la détermination des employés municipaux. Leur mobilisation continue dans certaines mairies pour refuser la dégradation de leurs conditions de travail malgré la mise en place des «TAP»-temps d'activités périscolaires-et faire respecter par les maires leurs droits et les accords signés.

Fermetures de classes : les parents ont raison de protester !

Fin septembre, après un mois d'école, de nombreux élèves de Guadeloupe ont appris que leur classe était supprimée par le rectorat. Dix fermetures ont été décidées, soi-disant pour permettre dix ouvertures ailleurs. Ces décisions iniques et tardives ont provoqué la colère des parents et des enseignants, à juste titre !

On arrive dans certaines écoles à des situations délirantes. Dans la commune de Sainte-Anne, deux écoles seront pourvues d'une classe... à 5 niveaux ! On croyait avoir tout vu en matière de casse de l'école publique, mais là le recteur s'est surpassé ! Comment une enseignante pourra-t-elle en même temps apprendre à lire aux enfants de CP, et préparer l'entrée en 6^e des enfants de CM2 ? Elle n'y parviendra pas, malgré les discours du recteur qui prétend que les personnels sont formés pour cela. Et ce sont encore une fois les élèves qui vont faire les frais de cette politique d'économies de bouts de chandelles.

Car c'est bien d'économies qu'il s'agit, au détriment de la réussite

scolaire des enfants. Une fois que les enseignants du primaire ont été nommés, en fin d'année dernière, il restait 12 professeurs disponibles. Le recteur pouvait donc tout à fait ouvrir les 10 classes qui manquaient, sans pour autant fermer les autres. S'il a choisi de faire des suppressions, c'est uniquement pour se faire bien voir de ses chefs du ministère (et toucher une prime confortable au passage). Chaque année, des postes sont supprimés en Guadeloupe, comme en Martinique d'ailleurs. Après, il ne faut pas s'étonner que les élèves obtiennent de moins bons résultats que dans les autres académies ! Cette politique scélérate, enclenchée sous Sarkozy, s'est poursuivie sous Hollande. L'école publique est sacrifiée au nom de la rigueur budgétaire, toujours de mise pour les plus pauvres mais jamais pour les riches ! Les parents de Sainte-Anne et de Marie-Galante se sont mobilisés début octobre pour défendre l'avenir de leurs enfants. Ils prévoient d'autres actions dans les jours qui viennent. Ils ont raison, ce n'est que de cette manière qu'on peut mettre fin à la destruction organisée de l'école !

Le budget 2015 payé par la population au profit des patrons

En présentant le projet de budget 2015, le gouvernement Valls clairotte qu'il veut faire des économies. Mais c'est avec la peau de la population qu'il prévoit ces économies. Il attaque d'abord en ponctionnant la Sécurité Sociale de 9,6 milliards : le budget alloué à la protection sociale est diminué. Plusieurs médicaments ne seront plus remboursés, le congé parental est remanié pour payer moins de jours aux parents et l'aide financière aux parents à la naissance ou pour les garderies est diminuée. Après les ménages, l'attaque porte sur les salariés. Ceux de l'État : leur nombre sera diminué de 1278, et le point d'indice des fonctionnaires sera gelé. Le financement des ministères et des agences sera diminué. L'État économisera ainsi 7,7 milliards. Quant aux collectivités locales leurs dotations seront rabotées de 3,7 milliards d'euros. Toutes ces «économies» pour

pouvoir servir la soupe au patronat. Les entreprises profiteront d'une réduction des impôts et de certaines taxes spécifiques sur les sociétés : le montant total de ces ristournes atteindrait 20,3 milliards d'euros l'année prochaine. Pour compléter ces cadeaux aux patrons, la population sera taxée plus globalement par des impôts indirects. Le carburant pour commencer augmentera de deux centimes par litre avec la taxe sur le diesel, ensuite la Poste qui annonce une hausse de 7 % en moyenne de ses tarifs au premier janvier 2015. Quant à la redevance audiovisuelle, elle augmentera de 3 euros (133 à 136 euros), un scénario déjà vu ! Alors l'affirmation que les impôts n'augmenteront pas ne trompera que ceux qui veulent croire en ce gouvernement. Pour les autres ils ne sont pas dupes, ce budget est encore une manœuvre pour renflouer les patrons sur le dos des travailleurs.

Presse : Les victimes paient pour les coupables. Jusqu'à quand ?

Les mises en redressement judiciaire de la société WIPA qui exploite la télévision ATV et de France-Antilles Martinique ont des conséquences graves : des dizaines de suppressions d'emplois qui se traduiront pour certains par des départs anticipés à la retraite, pour d'autres par des ruptures négociées ou des licenciements secs. Mais les dirigeants responsables de cette situation ont toutes les chances d'être épargnés ! S'agissant de ceux qui exploitent l'enseigne ATV, les dirigeants sont connus au Tribunal de commerce de Fort-de-France. Parmi eux, Asselin de Beauville, ex Télé Caraïbes International (TCI), fervent défenseur de l'économie libérale et de l'initiative privée et virulent pourfendeur du service public qu'il voulait plumer. On sait ce qu'il est advenu de TCI : liquidée, avec des dizaines de salariés licenciés.

La société qui a lancé la chaîne ATV a connu le même sort et ce fut la même peine pour certains salariés : licenciements. Car les capitalistes qui possédaient respectivement TCI et ATV étaient en concurrence sur le même marché de la publicité. Une nouvelle société dans laquelle se trouvaient... Asselin de Beauville et Daniel Robin (Ets Croquet, Madiana, PPM) fut créée pour mettre tout le monde d'accord. C'est cette entreprise qui risque la liquidation le 14 octobre 2014. On a entendu les commentaires hypocrites de Asselin de Beauville faisant semblant de se soucier du sort des dizaines d'employés qui vont se retrouver sans emploi. Lui n'a jamais eu ce problème, car il est toujours retombé sur ses pieds après ses mésaventures, laissant sur le carreau des salariés qui lui avaient fait confiance. Quant à France-Antilles

Martinique, une des sociétés du groupe Hersant, et étendard du groupe aux Antilles Guyane, c'est le même sort qui attend des dizaines de salariés. La société a été mise, à sa demande, en redressement judiciaire, ce qui laisse toute latitude à l'employeur pour présenter un «plan social»: autrement dit des suppressions de postes. Ces deux situations sont des exemples révélateurs. Quand les choses vont «bien», les patrons parlent de «collaborateurs», «d'équipiers», de «grande famille». Mais quand les choses tournent mal, on parle alors de salariés qui deviennent des «variables d'ajustement» pour remettre l'entreprise à flot. C'est ça le monde capitaliste : les gros sacrifient les petits pour toujours continuer à sévir. Les travailleurs devront mettre fin à ce cycle infernal, en commençant par refuser les licenciements.

Élections législatives, vaines promesses aux électeurs...

L'élection de l'Assemblée législative de Montserrat s'est tenue jeudi 11 septembre 2014. Les 3 500 électeurs de l'île, qui compte aujourd'hui 5000 habitants, disposent chacun de 9 voix, pour élire 9 représentants parmi les 31 candidats. C'est le parti d'opposition, le PDM (Mouvement Démocratique populaire), dirigé par Donaldson Romeo, qui a remporté 7 sièges sur 9 et dirigera donc le nouveau gouvernement. Lors de la précédente élection en 2009, c'est le MCAP (Mouvement pour le changement et la prospérité) qui avait remporté 6 sièges sur 9. Le gouvernement était donc

dirigé par un premier ministre de ce parti, Ruben Meade. Pour sa campagne électorale, le MCAP avait mis en avant les valeurs de «discipline, dur travail, responsabilité et communauté». Le PDM quant à lui se dit à l'écoute des «espoirs, désirs, volontés, ambitions et mêmes rêves» de la population. Son slogan repose sur les valeurs de «transparence, égalité, confiance, intégrité». L'île de Montserrat a été découverte en 1493 par Christophe Colomb qui l'a baptisée en référence, selon les sources, soit au massif de Montserrat, une montagne

voisine de Barcelone, soit à l'Abbaye de Montserrat située dans ce massif. Elle fut colonisée par la France à partir de 1605, mais fut convoitée par la Grande-Bretagne dès cette époque. De la France, l'île gardera le nom de «Soufrière» pour sa montagne-volcan. Montserrat passa sous contrôle anglais en 1632. On peut voir les contours de Montserrat par beau temps de la côte sous le vent. Les fumerolles rejetées périodiquement par son volcan sont parfaitement visibles de la Guadeloupe. L'histoire récente de Montserrat a été en effet marquée par les deux

éruptions du volcan la Soufrière, en 1995 et 1997. Auparavant, l'île comptait 12 000 habitants. Les deux tiers de la population ont dû se réfugier dans la partie nord de l'île ou émigrer vers l'île voisine d'Antigua ou l'Angleterre (Montserrat est administrativement un Territoire d'Outre Mer du Royaume Uni). La moitié du territoire est inhabitable car recouverte de cendres. Montserrat fait encore aujourd'hui partie des paradis fiscaux, avec en particulier un grand nombre d'enregistrements de yachts de luxe. L'île était également célèbre dans les années 70 pour ses studios

d'enregistrement musicaux, dont celui du producteur des Beatles. Plusieurs rock stars de l'époque y ont enregistré leurs albums. Mais la population dans sa majorité n'a pas tiré profit de la présence de ces célébrités. Elle se retrouve aujourd'hui concentrée sur un territoire exigu, disposant de peu de possibilités agricoles. L'île a reçu une aide de l'Europe en contrepartie de restrictions budgétaires. Les programmes de deux principaux partis qui rivalisent pour ces élections ne laissent prévoir aucune amélioration, sinon de vaines promesses.

Martinique

Métallurgie :
«Biométal, confiance totale»....
dans la mobilisation !

Le mercredi 24 septembre, l'ensemble du personnel de l'entreprise de la métallurgie, Biométal s'est mis en grève. Les salariés étaient soutenus par leur section syndicale CGTM. Cette entreprise se situe dans la zone industrielle de la Semair au Robert. Elle compte une soixantaine de salariés. Depuis 1992, Biométal s'est développé et diversifié et compte une quinzaine de sociétés réparties en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Trinidad, La Réunion et même Haïti. Mais le directeur de cette société, Michel Bellemare, continue d'avoir une attitude paternaliste envers les salariés, et les représentants du personnel. De plus, il veut leur faire croire que les affaires marchent mal. Alors qu'il semblerait que ses profits pour l'année 2013 se sont élevés à plusieurs centaines de milliers d'euros. De quoi arroser son principal actionnaire, le sieur De Lagarrigue. D'ailleurs, pour se glorifier, la direction inonde les chaines de télévision avec sa pub, ayant pour slogan : *«Biométal, confiance totale»*. Ou encore sur son site : *«Une équipe à votre service dont le seul but est la satisfaction de nos clients»*. Mais il faut croire que toute cette pub n'a pas séduit les salariés. Car après plusieurs réunions dans le cadre des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), la direction et son conseil d'administration ne voulaient rien céder sur les augmentations de salaires, sinon accorder des miettes. Elle a poussé à bout l'ensemble des salariés. Pour le lui faire savoir ils sont restés mobilisés toute la journée du mercredi 24 septembre. Finalement, en fin de journée, cette direction «grippe sous» a dû lâcher prise et accorder à tout le personnel une prime de fin d'année de 300 euros. Pour les salariés c'est une première satisfaction. Les salariés ont ainsi montré à leur direction qu'ils n'étaient pas dupes de ses messages publicitaires et qu'ils préféreraient avoir une *«confiance totale»*.... dans leur mobilisation.

Martinique

Pour que la mobilisation du 16 octobre soit la plus large possible !

Lors de sa réunion du mardi 30 septembre 2014, la Commission exécutive de la CGTM a décidé de s'associer à l'appel à la journée d'action interprofessionnelle du 16 octobre prochain lancée par la CGT pour s'opposer à la politique d'austérité du gouvernement Hollande-Valls. En effet, la discussion sur la loi de financement de la Sécurité sociale commencera au Parlement français ce jour là. La CGT française s'adresse en particulier aux travailleurs des établissements de santé, publics et privés, à ceux des centres médico-sociaux, à ceux des mutuelles ou de la Sécurité Sociale concernés au premier chef par les coups de rabots qui seront portés au budget de la Sécurité sociale 2015. La CGTM pour sa part s'adresse à l'ensemble de ses adhérents et au-delà, à l'ensemble des travailleurs, des jeunes et aussi des retraités, tous victimes des nouvelles mesures de restriction annoncées - la baisse de la prime à la naissance (actuellement de 923 euros), qui sera divisée par

trois à compter du deuxième enfant, et une réforme du congé parental, aggravation de la misère des hôpitaux, baisse des remboursements des médicaments. Pour l'heure, la Commission exécutive appelle les différentes sections de la CGTM à déterminer quelles seront les formes de mobilisation prises durant cette journée. Certes une journée de mobilisation ne peut faire reculer le gouvernement Hollande-Valls déterminé à prendre dans la poche des plus pauvres pour servir les riches et les possédants. Pour cela, il faudrait une réaction collective et massive de l'ensemble du monde de travail. C'est néanmoins une occasion à saisir pour que des militants ouvriers et des travailleurs descendent dans la rue pour dire leur colère contre le gouvernement. Nous appelons les militants et les sympathisants de Combat Ouvrier à participer aux rassemblements et manifestations qui seront organisés ce jour-là.

Air France : Fin de la grève des pilotes, recul de la direction et du gouvernement

À l'appel du syndicat majoritaire SNPL, après 14 jours de grève, les pilotes d'Air France ont repris le travail le 28 septembre. Malgré le battage médiatique, malgré les déclarations de Valls, qui a tenté d'avoir le dernier mot, en tenant des propos forts pour tenter de faire croire qu'il n'avait pas cédé, les pilotes ont fait reculer la direction sur son projet low cost de Transavia Europe. Car avec cette nouvelle branche de Transavia, la direction aurait pu employer des pilotes au statut d'un autre pays, nettement moins a v a n t a g e u x . Les pilotes ont marqué un

premier point, même s'ils n'ont pas imposé l'ensemble de leurs revendications. Pour cela, il aurait fallu que les travailleurs d'Air France qui subissent les plans sociaux successifs ne se contentent pas d'observer les autres catégories en lutte, en ressasant rancunes et rivalités. Mais ils ne pourront compter que sur leurs forces, car les directions des syndicats, la plupart du temps soumises à la direction et à ses exigences, choisissent de cultiver les antagonismes entre salariés pour justifier leur passivité, cautionnant les choix des dirigeants de la compagnie.

Tract diffusé par le syndicat CGTG Banane

TOUS EN GRÈVE LE MARDI 07 OCTOBRE 2014 !

Le syndicat des Ouvriers Agricoles de la Banane affilié à la Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe est mobilisé aujourd'hui pour dénoncer les injustices et exiger de meilleures Conditions d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.

Simon est décédé à la suite d'un Accident du Travail survenu à la SA BOIS-DEBOUT le 26 juin 2009. Le procès en appel intenté par la veuve de notre camarade contre la SA BOIS-DEBOUT a lieu ce jour. Lors du procès en première instance, les Juges de la Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande-Instance de Basse-Terre n'ont pas reconnu l'Accident du Travail et ont mis la mort de Simon sur le compte de la maladie et de ce fait, la SA BOIS-DEBOUT et Louis DORMOY ont été relaxés. En un mot, les Juges, qui ont pourtant reconnu les manquements graves de la SA BOIS DEBOUT et de DORMOY, accusent Simon d'avoir eu le tort de se présenter au travail ce 26 juin 2009 !

NOUS RAPPELONS QUE LA SA BOIS-DEBOUT C'EST : PLUS DE 10 MORTS EN 25 ANS, PLUS DE 47 ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR ANNÉE DONT PLUS DE 20 AVEC ARRÊT DE MALADIE.

Les Juges estiment avoir un doute sur les causes de la mort de notre camarade. Curieusement, ces derniers n'ont jamais imposé au “Docteur” DAMASE de leur fournir son rapport d'autopsie. Et dire que cet individu est médecin expert auprès de la Cour d'Appel ! **Y A-T-IL ANGUILLE SOUS ROCHE ?** Nous précisons que l'Inspecteur du Travail a établi que la SA BOIS-DEBOUT était en totale infraction notamment :

- Pas de respect des règles de sécurité ayant causé l'accident du travail mortel ;**
- Pas de mise en place d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail ;**
- Pas de document unique d'évaluation des risques professionnels.**

SIMON N'EST PAS UN COUPABLE MAIS BIEN UNE VICTIME DE L'INCURIE !

SIMON N'ETAIT PAS UN CHIEN !

NOUS SOMMES SOLIDAIRES DE LA FAMILLE DE SIMON.

Nous profitons de cette journée pour exiger que les planteurs de bananes engagent sérieusement des négociations sur les Conditions d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail. Ces négociations doivent prendre en compte toutes les conclusions du rapport d'Expert désigné par le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail de la SA BOIS-DEBOUT.

NOUS DÉNONÇONS L'ATTITUDE SCÉLÉRATE ET CRIMINELLE DU PATRONAT.

Aussi, pour contraindre, d'une part, la SA BOIS-DEBOUT, et, d'autre part, tous les autres patrons à négocier sérieusement sur nos Conditions d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail,

MOBILISATION LE MARDI 07 OCTOBRE 2014
A 08H30 DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE BASSE-TERRE.

Martinique

Ouvriers agricoles :
une direction qui a dû rabaisser son caquet

Les lundi 22 et mardi 23 septembre, sur l'habitation Chalvet à Basse Pointe, tous les ouvriers de la société LeVerger se sont mis en grève. Depuis un certain temps, sur cette habitation dont le patron est Bertrand Aubéry, le climat est très tendu entre les ouvriers et le directeur, un jeune venu de France il y a plus de 4 ans. Cette entreprise compte 40 ouvriers en CDI et 9 en CDD, et les conditions de travail aussi bien dans le hangar que sur les champs sont insupportables. Des ouvriers (femmes ou hommes) ont voulu dire à ce monsieur qu'ils sont fatigués, qu'ils n'en peuvent plus. En effet, ce directeur cherche par tous les moyens à imposer sa loi à tout le monde. Ainsi, il exerce quotidiennement des pressions sur les ouvriers, notamment sur les délégués du personnel CGTM qui refusent d'être traités de la sorte et ne se laissent pas marcher sur les pieds par ce directeur. Représentant la bouche, l'œil et les oreilles du patron, ce monsieur veut montrer qu'il est le seul organisateur, le seul à décider, et tout le monde doit exécuter. Hé bien il est tombé sur un os, car fatigués, exaspérés, et surtout révoltés, les ouvriers ont arrêté le travail pour lui montrer qu'ils ne sont pas «des chiens», comme ils le disent eux-mêmes. La direction voulait à tout prix, faire passer en force ses décisions : augmenter la charge de travail des ouvriers et augmenter les cadences de travail. Elle voulait également imposer des assemblages de palettes et non une quantité de cartons par container, comme le prévoit la convention collective des ouvriers agricoles de la Martinique, convention que cette direction n'applique même pas. Auparavant, les ouvriers devaient réaliser 15 palettes. Chaque palette est composée de 54 cartons et 8 rangées de cartons de bananes. Chaque carton pèse 18 kg. Pour le patron et son petit chef, il n'y avait pas assez de profits réalisés. Sans même avoir au préalable consulté les délégués du personnel, ils ont donc décidé d'augmenter de deux palettes et demie par jour, soit 17 palettes et demie, et en plus de rajouter une rangée de cartons sur chaque palette. Et lorsque les délégués du personnel ont voulu interroger le directeur à propos de cette augmentation de tâche, la réponse de ce monsieur a été de leur dire : *«ce n'est pas votre problème, c'est comme ça et rien d'autre. Je n'ai pas besoin de votre avis»*, sur un ton autoritaire et menaçant. De jour en jour la situation devenait de plus en plus tendue. Et les ouvriers sentant que les choses allaient tourner au vinaigre ont décidé en assemblée générale d'arrêter le travail. Face à la détermination des ouvriers, le gérant et le directeur ont finalement accepté de recevoir le mardi matin 23 septembre les délégués du personnel (DP), accompagnés de M.H Surelly, responsable de la Chambre syndicale des ouvriers agricoles accompagnée d'un autre représentant de la confédération CGTM. Après une matinée houleuse, le directeur a fini par reconnaître ses torts, à savoir qu'il s'était imposé de façon autoritaire et sans respect vis-à-vis du personnel et des délégués. Les représentants du personnel lui ont aussitôt demandé de s'excuser auprès des ouvriers mobilisés. Pour eux, c'était aussi une façon de lui faire reconnaître qu'il était responsable du blocage du travail et qu'à ce titre aucune sanction pour fait de grève ne devait être prise contre les salariés. Accompagné du gérant, il s'est bien excusé devant l'ensemble du personnel, mais dans un premier temps, les deux ont fait bloc pour ne pas payer les jours de grève. C'est alors que les ouvriers qui avaient supporté depuis des mois des pressions, se sont exprimés à tour de rôle et ont reproché très vivement au directeur son comportement. Voyant que les travailleurs n'étaient pas prêts à céder, le gérant a fini par accepter de payer une journée de grève sur les deux. Finalement un protocole de fin conflit a été signé. Il stipule : Que le directeur arrête de se comporter de façon autoritaire vis-à-vis des ouvriers. Qu'il accepte de discuter au préalable avec les délégués du personnel concernant l'organisation du travail. Que les conditions de travail et les mesures d'hygiène et de sécurité soient respectées. Que les ouvriers qui font la découpe des régimes de banane au hangar soient payés une heure supplémentaire. Une réunion extraordinaire des DP a été fixée le lundi 6 octobre, pour discuter du respect de la convention collective, et de l'organisation du travail. Le directeur arrogant a dû ravalé sa morgue. Les ouvriers ont tiré la leçon qu'on ne respecte que ceux qui savent se défendre. Ils restent vigilants.

ESPAGNE

Il y a 80 ans,
la commune des Asturies



Le 5 octobre 1934, les mineurs des Asturies se lançaient «à l’assaut du ciel» et prenaient le pouvoir dans cette province du nord de l’Espagne. Pendant 15 jours, ils tinrent tête à l’armée et à la garde civile envoyées par le gouvernement pour les réprimer. Cette insurrection ouvrière annonçait le grand sursaut de luttes que les travailleurs d’Amérique, de la Caraïbe et d’Europe allaient bientôt opposer partout à la crise mondiale.

Au début des années 1930, l’Espagne est un pays arriéré où la majorité de la population est constituée de paysans pauvres, souvent sans terres. Mais en Catalogne, aux Asturies et au Pays Basque autour des mines et de la sidérurgie, et dans le centre du pays près de Madrid, une industrie moderne s’est développée. La classe ouvrière espagnole a déjà un riche passé de luttes lorsque la crise économique frappe. Elle s’est dotée de puissantes organisations : le CNT, syndicat anarchiste, l’UGT dirigée principalement par le Parti socialiste ouvrier d’Espagne (PSOE, issu de la 2^e Internationale) et diverses petites organisations politiques qui se réclament de la Révolution russe – du PC staliniste au Bloc ouvrier et Paysan en passant par la «Gauche communiste», plus ou moins proche des idées de Trotsky.

En 1931, les travailleurs ont été le fer de lance de la vague de manifestations et de grèves qui firent tomber la monarchie d’Alfonse XIII et débouchèrent sur l’instauration d’une république bourgeoise. Très vite, les dirigeants du PSOE – notamment Largo Caballero – montreront leur vrai visage : celui de traîtres qui ne participent au gouvernement que pour mieux calmer les travailleurs, les empêcher de menacer les profits de la bourgeoisie espagnole et aider cette dernière à réprimer les grèves dans le sang.

En 1934, croyant la classe ouvrière démoralisée, la bourgeoisie chasse finalement le PSOE du gouvernement et choisit de s’appuyer sur les partis de la droite républicaine et de l’extrême droite fascisante : la CEDA de Gil Robles. À l’appel de la Gauche communiste, des organisations originales – les Alliances ouvrières – vont voir le jour d’abord en Catalogne, au Pays Basque et aux Asturies : elles regroupent les organisations

ouvrières aussi bien syndicales que politiques.

Pendant des mois, les dirigeants du PSOE vont menacer d’organiser une grève générale et une insurrection ouvrière si des ministres de la CEDA entrent au gouvernement. Ils cherchent ainsi à redorer leur blason et à inciter la bourgeoisie à les faire revenir à la mangeoire... tout en sabotant les Alliances ouvrières. Cela constitue d’ailleurs un prétexte qui permet aux anarchistes de la CNT, par «antimarxisme», de refuser d’y participer.

Mais aux Asturies, la classe ouvrière, tout comme ses militants, prennent au sérieux la nécessité d’opposer la révolution à la montée du fascisme. L’Alliance ouvrière (AO) y regroupe aussi bien les militants communistes révolutionnaires, les anarchistes et les membres les plus combattifs et sincères du PSOE et de l’UGT. Et faute de voir arriver les armes promises par Caballero, elle prépare l’insurrection. Le 5 octobre 1934, comme l’écrit un des dirigeants de l’AO, Manuel Grossi Mier : *«Tout est prêt. Il ne reste plus qu’à appliquer une allumette à la mèche de la révolution. Nous l’appliquons sans hésiter, le geste grave mais avec la ferme volonté de vaincre»*. Rapidement, des unités de mineurs en armes prennent les casernes et après plusieurs jours de combats violents, s’emparent de toute la région, fermement convaincus que le reste du pays s’est, comme eux, soulevé.

Mais le PSOE a bien sûr annulé l’ordre d’insurrection partout ailleurs et la CNT n’a pas levé le petit doigt. Le gouvernement ouvrier créé par l’AO aux Asturies est isolé, laissant à la république bourgeoise la possibilité d’envoyer des troupes de tout le pays pour l’écraser. Pendant 15 jours, les travailleurs luttent héroïquement. Lorsque les munitions viennent à manquer, ils utilisent les usines confisquées au patronat pour inventer de nouvelles armes à partir de l’outil de travail principal des mineurs : la dynamite. Au final, la répression sera à la mesure de la peur ressentie par la bourgeoisie : près d’un millier d’ouvriers sont tués et plus de 27 000 sont arrêtés et déportés. Mais 17 ans après la Révolution russe, ils ont rappelé à leurs frères du monde entier : *«souvenez-vous : oui, nous pouvons prendre le pouvoir»*.

HAITI

Mort d’un dictateur sanguinaire

Jean Claude Duvalier est mort le 4 octobre d’une crise cardiaque, dans son lit à Pétionville. Rien à voir avec la mort dans les souffrances qu’ont enduré des milliers de prisonniers qui ont croupi dans les cachots de Fort Dimanche durant la dictature de J-C Duvalier entre 1971 et 1986. On l’appelait aussi «baby doc» par référence à son dictateur de père qui l’a précédé et qui, médecin, était appelé «papa doc». C’est lui qui avait créé entre autres les milices de répression sanguinaires : les tontons macoutes légués ensuite à son fils. Désignés comme opposants à la dictature, des paysans, des pauvres, des travailleurs, des intellectuels, des habitants de quartiers qui relevaient la tête, ont été livrés aux griffes des tontons macoutes et ont fini dans les tortures. Jean Claude Duvalier n’aura pas à répondre de ces crimes. «Un autre dictateur est mort sans avoir été jugé» disent les défenseurs des droits de l’homme. Ce n’est que le constat de l’hypocrisie de la justice au service de la bourgeoisie. Duvalier n’a pas été jugé car la bourgeoisie ne voulait pas qu’il soit jugé ! Depuis son retour en Haïti, Baby Doc a joui d’une impunité de fait soutenue par la clique au pouvoir. Les politiciens du camp de Martelly, l’actuel président,

les anciens barons du valériistes reconvertis en patrons d’entreprise, en propriétaires terriens, les grandons, (gros propriétaires terriens), les officiers de Justice, les anciens officiers de l’armée ont tissé un filet de protection autour de lui. Ils orchestraient un retour politique, aux commandes du pays, sinon de lui-même, au moins de ses partisans, sur la lancée de Martelly. Martelly, connu pour être proche des Duvalier, a fait son éloge en déclarant : *«en dépit de nos querelles et de nos divergences, saluons le départ d’un authentique fils d’Haïti»*. Les politiciens de tout bord, l’Église, la magistrature, attendent pour venir saluer un des leurs, lors de funérailles nationales. C’est la reconnaissance des classes dirigeantes pour un de ceux qui les a servis à la suite de son père en pressurant la classe laborieuse. De même on pourra voir l’hypocrisie des dirigeants américains qui ont supporté Duvalier père et Fils jusqu’en 1986 et n’ont reculé que devant la colère de la population pauvre. Y sera associée l’hypocrisie des gouvernements français qui ont accueilli Baby



Doc et lui ont permis de vivre à l’aise en dépensant les millions accumulés sur le sang des travailleurs haïtiens. Les travailleurs, les paysans, les pauvres des quartiers ne reconnaissent pas de «fils d’Haïti», ils connaissent l’exploitation par les patrons, les propriétaires terriens, les bourgeois. Ils connaissent la répression par les forces armées au service du pouvoir, qu’elles se nomment police, armée ou tontons macoutes. Les exploités savent que c’est en rassemblant leurs propres forces et en construisant leur parti qu’ils pourront rendre les coups aux exploitants bourgeois et à leurs associés et pourront juger les dictateurs et leurs sbires.

Martinique

Réunion publique de COMBAT OUVRIER

Mardi 28 octobre 2014 à 18H30

Lieu : AMEP route de Redoute

Thèmes :

- La barbarie des djihadistes et celle des grandes puissances
- La situation sociale et politique en France
- La situation sociale et politique en Martinique

Guadeloupe

La mobilisation empêche
l’expulsion d’un émigré haïtien
à l’aéroport !

Samedi dernier, plusieurs émigrés haïtiens ont fait irruption côté piste de l’aéroport régional de Pointe-à - Pitre pour protester contre les conditions dans lesquelles un de leurs compatriotes, vivant et travaillant en Guadeloupe depuis 10 ans était expulsé. Ce qui a redoublé leur colère c’est de constater que leur ami était battu par la police sur le parking avion. Il n’empêche qu’au dernier moment la manifestation et la colère de ses amis ont empêché l’expulsion. ! Bravo !

LA POLICE : DURE AVEC LES FAIBLES ET MOLLE AVEC LES DURS !
La police fait trop souvent preuve d’un grand zèle pour tracasser les émigrés haïtiens et d’un zèle bien moins grand contre les bandes de délinquants criminels armés qu’ils craignent ! Faire son travail OK, mais est-on

obligé d’en rajouter dans la répression, surtout à l’égard de nos frères haïtiens qui travaillent en Guadeloupe pour se sortir de la grande misère qui règne dans leur pays ?

HONTE AU JOURNALISTE DE GUADELOUPE PREMIÈRE ! HONTE AUX GUADELOUPÉENS XÉNOPHOBES !
Le journaliste qui a fait le commentaire sur les incidents de l’aéroport au JT de 19h30 n’a eu comme seul souci que «la sécurité des voyageurs». Alors qu’il n’y avait pas lieu. Il n’a pas dit un mot sur cette expulsion scandaleuse et sur le désarroi des émigrés haïtiens. Tout comme lui, une passagère guadeloupéenne a protesté contre le fait que les Haïtiens aient pu franchir les barrières de police. Aucune défense, aucun mot de sympathie n’est sorti de leur bouche envers les immigrés.